



POUR TOUS LES LICENCIÉS DES CLUBS DE BASKET DE OC MONTAUBAN / JS BOISGERVILLY / US MEDREAC

ENGAGEMENT DANS LA VIE DU CLUB

La tenue de l'arbitrage ou de la table de marque, ainsi que la participation au transport des enfants pour les matchs est un engagement pris à la signature de la licence, la présence lors de ces convocations est obligatoire.

Si vous ne pouvez être présent pour assurer cette convocation, merci de vous faire remplacer dans la semaine, cela est **OBLIGATOIRE** pour la bonne organisation du club.

Une caution sera demandée à la signature de la licence, et ne sera encaissée qu'en fin de saison si vous n'avez participé à aucun transport (1/semestre) et avez été absent sur une convocation à l'arbitrage ou table de marque sans justificatif valable (à partir des U13)

- Caution transport 20 €** *Pour les U9 à U18*
- Caution arbitrage et table de marque 30 €** *Pour les U13 à U18*
- Caution arbitrage et table de marque 50 €** *Pour les U20 et seniors*

Merci de votre compréhension,

Sportivement,

Les Bureaux de l'Entente